PIENNES
Ville citoyenne et dynamique

INFOS PIENNES



BULLETIN MUNICIPAL
Novembre 2026

.25



EDITO du Maire

VIVRE

Et si, finalement, la politique pouvait se résumer à cela : améliorer la vie des gens ?

Améliorer la vie, c'est agir sur le travail, l'éducation, le logement, l'environnement, les commerces, la jeunesse, les loisirs, la culture, la sécurité, la santé, la justice ou encore l'inclusion. Autant de sujets qui touchent notre quotidien et sur lesquels votre ville se mobilise, à son échelle et avec ses partenaires.

Dans quelques jours, la dernière tranche de vidéoprotection sera installée à Piennes. Comme nous nous y étions engagés, ce déploiement intervient après une analyse des premières installations et de leur efficacité. Depuis 2020, les statistiques de la délinquance évoluent favorablement dans notre commune. Cela ne signifie pas que tout est réglé, mais nous avançons dans le bon sens. La vidéoprotection contribue à ce travail, aux côtés des actions de prévention, des actions sociales et de l'engagement des forces de l'ordre.

La culture prend également une place croissante dans la vie piennoise. Alors que de nombreuses communes réduisent leur programmation, nous faisons le choix de la développer et de la rendre, autant que possible, gratuite et accessible à tous. Le succès du grand concert du 14 août, les pièces de théâtre, les concerts, le festival du film arabe, bientôt celui du film italien ou encore le cinéma de plein air au parc témoignent de cette volonté. Ce sont autant d'occasions de se retrouver, de découvrir et de partager.

Nos commerces méritent eux aussi toute notre attention. Nous avons la chance de conserver un centre-ville dynamique, animé par des commerçants que vous connaissez, qui vous accueillent, vous conseillent et proposent des produits et des services de qualité. Notre zone d'activité évolue également, avec la reconstruction complète du magasin Aldi. Cette vitalité est précieuse : elle fait vivre Piennes et facilite notre quotidien.

Pour notre jeunesse, nous avons décidé, avec l'Espace de vie sociale de Piennes, de renforcer l'accueil des adolescents. Nous souhaitons leur proposer des plages d'accueil plus larges, les accompagner dans leurs projets et leur donner davantage de possibilités de se retrouver, de s'investir et de grandir. Nous vous présenterons prochainement ces évolutions.

Pour notre santé, nous avons œuvré à la construction de la maison de santé, avec les professionnels et la communauté de communes. Nous poursuivons aussi notre mobilisation pour le maintien et l'amélioration de l'offre de soins de l'hôpital Maillot. Pouvoir se soigner près de chez soi est un besoin essentiel que nous continuerons à défendre.

Au parc Eugénie-Cotton, une table de tennis de table et un baby-foot ont récemment été installés grâce au budget participatif et au choix des habitants. Des panneaux reprenant des œuvres d'artistes enrichissent également la promenade. Sport, culture, détente : nous voulons donner à chacun toujours plus de raisons de profiter de ce lieu.

Mais pour que Piennes vive, pour que ses commerces, sa culture et ses loisirs continuent de se développer, votre présence est essentielle.

En poussant la porte d'un commerce, en assistant à une pièce de théâtre, en participant à une manifestation associative ou en venant au parc en famille, chacun contribue à la vie de notre commune. Nous souhaitons tous une ville dynamique. Cette vitalité se construit grâce aux initiatives des élus, des commerçants, des professionnels et des bénévoles, mais elle se nourrit aussi de notre participation.

Une ville dortoir ou une ville vivante ?
Nos habitudes contribuent à dessiner la réponse.

Vous êtes déjà nombreux à faire vivre Piennes. Continuons ensemble : notons les dates des manifestations, profitons des activités proposées, pensons à nos commerces piennois pour nos achats et aux professionnels de santé de proximité, ainsi qu'à l'hôpital Maillot, lorsque leur offre répond à nos besoins. Notre commune et notre territoire ont beaucoup à nous apporter. À nous de nous saisir de cette richesse.

Enfin, vivre pleinement suppose d'en avoir les moyens. Nous, élus municipaux, voyons les difficultés que vous rencontrez. Nous savons que beaucoup sont à bout de souffle, malgré leur travail et leurs efforts. C'est pourquoi nous portons aussi votre voix auprès du Gouvernement pour réclamer une augmentation des salaires et une amélioration du pouvoir d'achat. Il est essentiel que celles et ceux qui décident, là-haut, entendent les réalités que nous vivons ici. Améliorer la vie des gens : voilà ce qui guide notre engagement. Pour que chacune et chacun puisse vivre pleinement à Piennes, et contribuer à la faire vivre.

Matthieu CALVO
Maire de Piennes



3 questions à Régis GABRIEL

Élu en charge de la participation citoyenne à Piennes.

« À Piennes, la participation citoyenne n'est pas un slogan, c'est une manière de faire vivre notre commune ! »

1. Depuis plusieurs années, Piennes fait de la participation citoyenne une priorité. Comment cette démarche s'est-elle construite ?

Dès notre premier mandat, nous avons souhaité placer les habitants au cœur de l'action municipale. Notre conviction était simple : une commune ne doit pas seulement se construire pour ses habitants, mais aussi avec eux. Il fallait donc dépasser les formes traditionnelles de concertation pour permettre à chacun de s'exprimer, de proposer et surtout de participer concrètement aux décisions qui concernent son quotidien.

Nous avons progressivement développé différents espaces d'échange et de participation, notamment les apéros citoyens, les rencontres de proximité et le budget participatif. L'objectif est de rendre la démocratie locale plus accessible, plus vivante et plus concrète.

Cette volonté a également été reconnue à travers l'obtention du label Ville Citoyenne, décerné dans le cadre du dispositif Villes et Villages Citoyens. Cette distinction valorise notre engagement en faveur de la citoyenneté, du dialogue et de l'implication des habitants dans la vie locale. C'est une reconnaissance encourageante, mais aussi une responsabilité : celle de continuer à faire progresser nos pratiques.

2. Concrètement, comment cette politique se traduit-elle dans la vie quotidienne des Piennois et quel projets ont déjà vu le jour ?

Notre volonté est que la participation citoyenne produise des résultats visibles et utiles. Le budget participatif en est certainement l'une des meilleures illustrations. Chaque année, nous consacrons une enveloppe de 10 000 euros à des projets proposés par les habitants, étudiés avec les services municipaux et soumis à une démarche de décision collective.

Plusieurs réalisations ont ainsi pu voir le jour sur des aménagements destinés à améliorer les espaces de loisirs et de promenade.

Au-delà de ces équipements, les apéros citoyens occupent une place importante dans notre démarche. Ils permettent aux habitants de rencontrer les élus dans un cadre simple et convivial, d'évoquer les préoccupations de leur quartier et de faire émerger de nouvelles idées.

Ce qui nous importe, c'est de montrer que la parole des habitants est entendue et qu'elle peut se traduire par des actions concrètes. La participation citoyenne doit être utile, accessible à tous et contribuer à renforcer le lien social.

3. Quelles sont désormais vos ambitions pour poursuivre et renforcer cette dynamique citoyenne à Piennes ?

Notre ambition est de faire de la participation citoyenne un réflexe naturel dans la vie de notre commune. Nous souhaitons poursuivre les dispositifs qui fonctionnent, tout en allant chercher celles et ceux qui ne participent pas encore, notamment les jeunes, les familles et les habitants qui se sentent parfois éloignés de la vie municipale.

La relance du budget participatif cette année s'inscrit pleinement dans cette volonté. Nous souhaitons encourager de nouvelles propositions, favoriser l'émergence d'idées originales et développer le rôle des ambassadeurs de quartier pour faciliter le dialogue entre les habitants et la municipalité.

Nous devons également continuer à rendre compte des propositions reçues, des décisions prises et des réalisations engagées. La confiance repose sur la transparence et sur la capacité à montrer que l'engagement citoyen a du sens.

Enfin, notre labellisation Ville Citoyenne doit être un moteur pour aller encore plus loin, expérimenter de nouvelles formes de participation et faire vivre une démocratie locale ouverte à toutes les générations.

Notre plus belle réussite sera que chaque Piennoise et chaque Piennois se sente pleinement acteur de sa commune. Car l'avenir de Piennes, c'est ensemble que nous devons continuer à l'imaginer et à le construire !



GRANDS Projets

BUDGET PARTICIPATIF

à Piennes, vos idées font avancer la commune !

Et si votre prochaine idée devenait une réalité pour Piennes ? Cette année encore, la municipalité relance son budget participatif et invite tous les habitants à prendre part à l'amélioration de leur cadre de vie. Une belle occasion de passer des idées aux actes et de construire ensemble la commune de demain !

Une démarche citoyenne qui a fait ses preuves

Mis en place dès le premier mandat de l'équipe municipale, conformément à un engagement de campagne, le budget participatif s'est progressivement imposé comme un rendez-vous important de la démocratie locale.

Son principe est simple : permettre aux Piennoises et aux Piennois de proposer des projets, d'en débattre et de participer aux choix des aménagements qui amélioreront leur quotidien. Car qui mieux que les habitants connaît les besoins de son quartier ? Avec ce dispositif, la municipalité souhaite aller au-delà de la simple consultation pour donner à chacun la possibilité d'agir concrètement.

10 000 € pour donner vie à vos idées !

Chaque année, une enveloppe de 10 000 € est consacrée à la réalisation de projets imaginés par les habitants. Les précédentes éditions ont déjà permis de concrétiser plusieurs initiatives, à l'image des nouveaux équipements de loisirs installés au parc Eugénie-Cotton ou aux étangs. Autant de réalisations qui contribuent à rendre les espaces publics plus agréables, conviviaux et accessibles à tous.

Ces projets démontrent qu'une idée, même simple, peut devenir une belle réalisation collective !

Quels projets peut-on proposer ?

Aménagement d'un espace vert, installation de mobilier urbain, création d'un équipement de loisirs, amélioration d'un cheminement piéton… Les possibilités sont nombreuses !

Pour être retenue, chaque proposition doit répondre à quatre critères essentiels :

- Présenter un intérêt général et profiter au plus grand nombre.
- S'inscrire dans une démarche de développement durable.
- Relever des compétences de la commune.
- Constituer une dépense d'investissement, destinée à créer ou améliorer un équipement durable.

Les services municipaux étudieront ensuite la faisabilité technique et financière des propositions, avant leur validation dans le cadre du processus participatif et leur approbation par le conseil municipal.

DU PING-PONG ET DU BABY-FOOT AU PARC EUGÉNIE-COTTON !

Il y a du nouveau au parc Eugénie-Cotton !
Une table de ping-pong et un baby-foot viennent d'y être installés pour le plaisir des petits et des grands !

Ces équipements ont été réalisés grâce au budget participatif de Piennes édition 2025, un dispositif qui permet chaque année aux habitants de proposer et de choisir des projets pour améliorer leur cadre de vie.

Une nouvelle preuve que les idées des Piennois prennent vie !

En famille ou entre amis, chacun peut désormais profiter gratuitement de ces installations pour partager des moments de jeu, de rire et de convivialité.

Alors, prêts à relever le défi ?
À vos raquettes et que les meilleurs gagnent !



Des habitants au cœur des décisions

Le budget participatif repose avant tout sur une conviction : les habitants sont les premiers experts de leur cadre de vie.

Chacun peut ainsi proposer une idée pour son quartier ou pour l'ensemble de la commune. Les Piennois qui souhaitent s'impliquer davantage peuvent également devenir ambassadeurs de leur quartier et contribuer aux échanges autour des projets.

Cette démarche favorise le dialogue, les rencontres et l'engagement citoyen, tout en renforçant le lien entre les habitants et leur municipalité.

Et maintenant, à vous de jouer !

Vous avez une idée pour embellir votre quartier, créer un lieu de rencontre ou améliorer un espace public ?

N'hésitez pas à la partager !

Pour participer, il suffit de présenter votre projet en précisant sa nature, le lieu envisagé et une courte description. Les propositions peuvent être transmises grâce au formulaire par courriel ou déposées dans la boîte à idées disponible en mairie.

Pour proposer votre idée ou devenir ambassadeur de quartier :

Mairie de Piennes
2, rue du Colonel-Fabien
Tél. : 03 82 21 93 43
accueil@mairie-piennes.com

À Piennes, les bonnes idées n'appartiennent à personne, mais elles peuvent profiter à tout le monde !

Alors, cette année encore, imaginons et construisons ensemble notre commune !

AGENDA

REPAS DES ANCIENS
8 novembre 2026 | Salle Jean Vilar

COMMÉMORATION ARMISTICE
11 novembre 2026 à 11h | Monument aux morts

DÉCENTRALISATION FESTIVAL DU FILM ITALIEN
14 novembre 2026 en soirée | Salle Jean Vilar

MARCHÉ DE NOËL
28 et 29 novembre 2026 | Place Jean Jaurès

MARCHE DE LA SAINT-NICOLAS
6 décembre 2026 | Salle Jean Vilar



MARCHÉ DE NOËL 2026 : LA MAGIE DE NOËL S'INSTALLE À PIENNES

Après plusieurs mois de préparation, le Marché de Noël de Piennes ouvrira ses portes les samedi 28 et dimanche 29 novembre 2026, place Jean Jaurès.

Artisans, créateurs, producteurs et professionnels des métiers de bouche seront réunis pendant tout le week-end pour proposer aux visiteurs une offre variée autour de l'artisanat, des créations originales, des idées cadeaux et des saveurs de Noël.

Bijoux, bougies, décorations, créations textiles, poterie, compositions florales, plantes, produits gourmands, miel, vins, foie gras, pâtisseries et bien d'autres découvertes viendront composer ce marché pensé pour toute la famille.

Une attention particulière a été portée à la diversité des exposants afin de proposer un véritable parcours de découverte et de permettre à chacun de préparer les fêtes de fin d'année dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

UN WEEK-END FESTIF POUR TOUTE LA FAMILLE

Au-delà des stands, la Ville de Piennes et l'Espace de Vie Sociale ont souhaité faire de ce week-end un véritable rendez-vous de Noël.

Une patinoire synthétique permettra aux petits comme aux grands de profiter des joies de la glisse au cœur de la place Jean Jaurès.

Les familles pourront également retrouver la cabane du Père Noël, une grande structure gonflable aux couleurs de Noël ainsi qu'un photobooth permettant de repartir avec un souvenir de la manifestation.

Un espace de restauration chauffé sera également aménagé afin de permettre aux visiteurs de partager un repas, une boisson chaude ou une pause gourmande et de profiter pleinement de l'ambiance du marché.

LE SAMEDI : MUSIQUE ET PÈRE NOËL

Le samedi soir prendra une dimension particulièrement festive avec deux concerts qui viendront rythmer la soirée.

Le Père Noël sera présent pour ravir les enfants et distribuera encore quelques friandises Une belle soirée en perspective pour profiter du marché, des animations, de la restauration et de la musique dans une véritable ambiance de Noël.

LE DIMANCHE : UNE JOURNÉE TOURNÉE VERS LES FAMILLES

Le dimanche fera la part belle aux animations familiales.

Le Père Noël sera également présent et ira à la rencontre des enfants pour leur distribuer des friandises.

De nombreuses animations viendront compléter le programme et faire vivre la place Jean Jaurès tout au long de la journée.

La programmation détaillée et les horaires des différentes animations seront communiqués ultérieurement par la Ville.

Cette manifestation est organisée par la Ville de Piennes en coopération avec l'Espace de Vie Sociale.

Rendez-vous les 28 et 29 novembre, place Jean Jaurès, pour partager ensemble la magie de Noël à Piennes !

RETOUR Sur ...

UN ÉTÉ PARTICULIÈREMENT DIFFICILE POUR LA VÉGÉTATION.

L'été 2026 a cumulé plusieurs épisodes de canicule et une sécheresse durable. En juillet, les températures mensuelles ont atteint 31,9 °C en moyenne sur le pays, soit 5,2 °C de plus que la normale, battant tous les records que la France a connus depuis 1900. La sécheresse des sols a localement dépassé les valeurs observées lors de l'épisode de référence de 2022.

Réaction des arbres face à la sécheresse

Pour les arbres, ces conditions représentent un stress hydrique et thermique majeur. Lorsque l'eau devient insuffisante, l'arbre ralentit son fonctionnement (transpiration et photosynthèse) pour limiter ses pertes.

Les feuillus se déchargent d'une partie de leur feuillage Cette stratégie de survie lui permet parfois de traverser un épisode difficile, mais elle l'affaiblit également et réduit ses capacités de croissance et de défense. Si le manque d'eau est trop important, l'arbre ne parvient pas à rafraîchir les feuilles exposées au soleil qui alors se dégradent.

LE SAVIEZ-VOUS ?

« UN CHÊNE ADULTE A BESOIN DE 200 LITRES D'EAU PAR JOUR »

L'enjeu de la maîtrise des ressources en eau.

L'absence de précipitations pendant plusieurs semaines et le risque de renouvellement de cet épisode, nous ont montré l'importance de la maîtrise de notre consommation en eau.

Notre commune a mis en place une réflexion sur la mise en place de système de récupération d'eau pour le service technique et une adaptation des plantations futures, qui devront être plus résistantes à la sécheresse et moins gourmandes en eau.



Etang du Tresbois en 2018 (Photo RL ©Fred Lecocq)

TAXE FONCIÈRE : MIEUX COMPRENDRE SON CALCUL

Chaque année, la réception de la taxe foncière suscite des interrogations. Son montant peut augmenter sans que la commune ait pourtant augmenté son taux. Pour le comprendre, il faut revenir sur son mode de calcul.

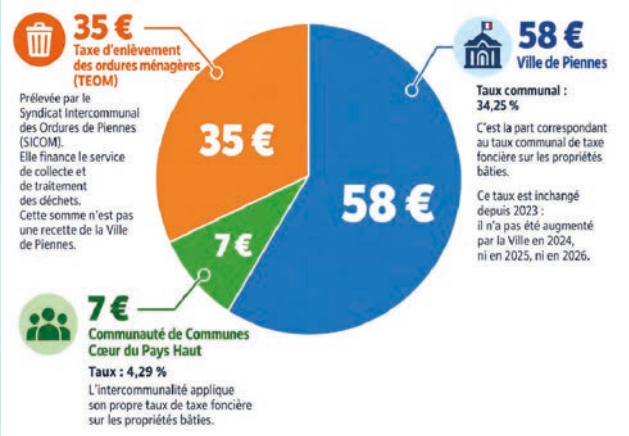
La taxe foncière repose d'abord sur la valeur locative cadastrale du logement. Déterminée par l'administration fiscale, elle correspond à un loyer annuel théorique et repose encore, pour les logements, sur des références établies en 1970. Elle tient compte de nombreux critères : surface, catégorie du logement, confort, dépendances ou encore situation du bien. Deux wmaisons de même superficie peuvent donc avoir des bases fiscales différentes.

Pour les propriétés bâties, un abattement forfaitaire de 50 % est appliqué à cette valeur locative afin d'obtenir la base imposable. Celle-ci est ensuite multipliée par les différents taux d'imposition.

Chaque année, les bases cadastrales sont également revalorisées au niveau national. Cette revalorisation s'impose aux communes. Une taxe foncière peut donc augmenter alors même que le taux communal reste parfaitement stable.

À Piennes, le taux communal de taxe foncière sur les propriétés bâties est de 34,25 %. Il n'a pas augmenté depuis 2023.

SUR 100 € DE VOTRE TAXE FONCIÈRE QUI PERÇOIT QUOI À PIENNES ?



Comment nous situons-nous par rapport à nos voisins ?

À base fiscale identique, le taux permet une comparaison objective de la part communale. Il est de :

- 34,49 % à Audun-le-Roman,
- 36,96 % à Tucquegnieux,
- 37,53 % à Trieux,
- 37,55 % à Landres,
- 45,37 % à Joudreville
- et 59,49 % à Bouligny.

À titre d'exemple, pour une même base imposable de 2 000 €, la part communale représenterait

- 685 € à Piennes, contre
- 690 € à Audun-le-Roman,
- 739 € à Tucquegnieux,
- 751 € à Trieux ou Landres,
- 907 € à Joudreville
- et 1 190 € à Bouligny.

Ces comparaisons doivent toutefois être utilisées avec prudence : la base fiscale de chaque logement est différente. Elles permettent néanmoins de situer le niveau de fiscalité décidé par chaque commune.

À Piennes, notre choix reste celui de la maîtrise de la fiscalité : maintenir autant que possible les taux, tout en conservant les moyens nécessaires pour assurer les services publics, entretenir notre patrimoine et poursuivre les investissements utiles à la ville et à ses habitants.

DU CÔTÉ *des asso...*

ÇA BOUGE DEPUIS LA RENTRÉE À PIENNES !

Depuis la rentrée, la commune de Piennes vit au rythme de nombreux rendez-vous. Entre soutien aux familles, vie associative, initiatives citoyennes et événements culturels, les habitants ont pu profiter d'un programme riche et varié.

Une rentrée scolaire accompagnée par la municipalité
La semaine précédant la rentrée scolaire, la municipalité a renouvelé son opération de distribution gratuite de fournitures scolaires à destination des collégiens résidant à Piennes et scolarisés au collège de la commune.

Près de 100 jeunes ont ainsi bénéficié gratuitement de fournitures scolaires pour aborder cette nouvelle année dans les meilleures conditions. Une action concrète qui témoigne de la volonté de la Ville d'accompagner les familles, de soutenir leur pouvoir d'achat et de favoriser l'égalité des chances.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS : UNE RENTRÉE DYNAMIQUE !

Le dimanche 30 août, le gymnase Jean Stella a accueilli le Forum des associations de Piennes, réunissant bon nombre d'associations locales.

Sportives, artistiques ou culturelles, les associations présentes ont pu faire découvrir leurs activités, partager leur passion et présenter les nombreuses possibilités offertes aux habitants. Démonstrations, échanges et informations ont rythmé cet après-midi convivial.

Pour les visiteurs, ce rendez-vous a été l'occasion de découvrir de nouvelles disciplines, de rencontrer les bénévoles et les responsables associatifs et, pourquoi pas, de trouver une activité pour la nouvelle saison.

Véritables actrices de la vie locale, les associations contribuent au dynamisme de Piennes, favorisent les rencontres et renforcent les liens entre les habitants.



LE SALON DU LIVRE : UN RENDEZ-VOUS POUR PETITS ET GRANDS



Le 6 septembre, la commune a organisé son Salon du livre, un événement qui a attiré petits et grands autour du plaisir de la lecture et de la découverte littéraire.

Portée par la municipalité, et particulièrement par Cédric, cette manifestation a permis aux visiteurs de découvrir des univers variés, de rencontrer des passionnés et de partager un moment convivial autour des livres.

Cette belle édition témoigne de l'intérêt du public pour la lecture et de la volonté de la Ville de rendre la culture accessible à tous.

WORLD CLEANUP DAY : LES MARCHEURS DE PIENNES MOBILISÉS POUR L'ENVIRONNEMENT

Le 19 septembre, les Marcheurs de Piennes ont organisé une opération dans le cadre du World Cleanup Day, la journée mondiale du nettoyage de la planète.

Cette initiative citoyenne vise à sensibiliser chacun à la préservation de l'environnement et à l'importance de maintenir un cadre de vie propre et agréable. Par leur engagement, les participants ont contribué à porter un message essentiel : chaque geste compte pour préserver notre commune et notre planète.

« LE PORTEUR D'HISTOIRE » : LE SPECTACLE VIVANT À L'HONNEUR

Le 26 septembre, la Ville de Piennes a proposé au public une représentation théâtrale de « Le Porteur d'Histoire », offrant aux habitants un nouveau rendez-vous culturel.

Cette pièce entraîne les spectateurs dans une aventure riche en mystères, en récits et en rebondissements. Une occasion de découvrir le plaisir du spectacle vivant et de partager un moment culturel au cœur de la commune.

À travers cette programmation, la municipalité poursuit son engagement en faveur de l'accès à la culture pour tous et souhaite proposer aux habitants des événements variés, accessibles et fédérateurs.

LE GROUPEMENT ARTISTIQUE DE PIENNES FAIT DÉCOUVRIR SES TALENTS

Début octobre, le Groupement artistique de Piennes a organisé son exposition, mettant à l'honneur la créativité et la diversité des œuvres présentées.

Le vendredi, l'exposition a accueilli les élèves des écoles, leur offrant l'occasion de découvrir différentes créations et de s'ouvrir à l'univers artistique. Tout au long du week-end, le public a également pu venir admirer les œuvres et échanger autour des pratiques artistiques.

Cette manifestation contribue à faire vivre la culture à Piennes et à valoriser le talent ainsi que l'investissement des artistes locaux.



UNE COMMUNE QUI VIT, QUI PARTAGE ET QUI SE RASSEMBLE !

Ces dernières semaines illustrent la richesse de la vie piennoise et l'implication de celles et ceux qui la font vivre au quotidien : associations, bénévoles, artistes, organisateurs et habitants.

Solidarité, engagement citoyen, sport, lecture, théâtre et arts : autant d'initiatives qui témoignent du dynamisme de Piennes et de sa volonté de proposer des moments de rencontre et de partage à tous les habitants.

La municipalité remercie l'ensemble des acteurs qui contribuent à cette vitalité locale et donne rendez-vous aux Piennois pour les prochains événements de la commune !

INFOS utiles

RAPPEL – SÉANCES DE NATUROPATHIE

Envie de prendre soin de votre santé et de votre bien-être ? Nous vous rappelons les prochaines séances de naturopathie qui auront lieu au foyer municipal, les 6 novembre et 4 décembre, de 10h à 11h.

Sur inscription auprès de la mairie. N'hésitez pas à vous inscrire pour profiter de ces moments d'échange et de conseils dédiés à votre bien-être !

TÉLÉPHONIE ET INTERNET : ANTICIPEZ LA FIN DU RÉSEAU CUIVRE

À Piennes, le réseau cuivre, utilisé pour le téléphone fixe et Internet ADSL, disparaîtra progressivement au profit de la fibre optique. Depuis le 31 janvier 2026, aucun nouvel abonnement cuivre n'est possible. Les lignes existantes restent actives jusqu'à la coupure définitive, envisagée d'ici 2030, mais dont la date locale reste à confirmer.

Pour éviter toute interruption de service, les habitants sont invités à vérifier leur éligibilité à la fibre, contacter leur opérateur pour choisir une nouvelle offre et programmer leur raccordement avant la coupure. Les équipements utilisant une ligne téléphonique (alarme, téléassistance...) doivent également être vérifiés.

Par ailleurs, la 2G d'Orange a été arrêtée en octobre 2026, sauf exceptions, et la 3G disparaîtra en 2028.

FISSURES DANS VOTRE MAISON : PENSEZ AU RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES

Les périodes successives de sécheresse et de pluie peuvent avoir des conséquences sur certaines habitations.

En période de sécheresse, les sols argileux se rétractent. Lors du retour des pluies, ils gonflent à nouveau. Ces mouvements répétés peuvent fragiliser les fondations et provoquer l'apparition ou l'aggravation de fissures sur les maisons.

Les services de l'État rappelle notamment que les fissures peuvent s'aggraver au fil des épisodes de sécheresse et qu'une intervention préventive peut permettre de limiter les dommages.

UN DISPOSITIF PUBLIC EN DEUX ÉTAPES

L'État expérimente actuellement en Meurthe-et-Moselle un dispositif destiné à accompagner les propriétaires occupants concernés.

1. Faire analyser sa maison
Un professionnel vient examiner l'habitation, son environnement ainsi que les réseaux d'eau enterrés afin d'identifier les risques et de proposer les solutions adaptées. Cette phase de diagnostic et d'accompagnement peut être financée à hauteur de 70 à 90 %, selon les conditions prévues par le dispositif.

2. Réaliser des travaux de protection
Lorsque le diagnostic le préconise, différents travaux peuvent être envisagés : évacuation des eaux, drainage, imperméabilisation des abords ou encore interventions concernant la végétation située à proximité de l'habitation. Ces travaux peuvent être financés à hauteur de 50 à 80 %, en fonction notamment des ressources du ménage.

Qui peut bénéficier du dispositif ?
Plusieurs conditions sont prévues. Le dispositif concerne notamment les propriétaires occupants d'une maison individuelle utilisée comme résidence principale, achevée depuis au moins 15 ans, assurée et située dans une zone d'exposition forte au retrait-gonflement des argiles. Des conditions de ressources s'appliquent également.

Le dispositif est avant tout préventif. Pour la phase travaux, si des fissures existent déjà, leur écartement ne doit pas dépasser 5 mm. Cette condition ne s'applique toutefois pas à la réalisation du diagnostic.

Comment faire ?
La démarche commence par une vérification de votre éligibilité sur le simulateur officiel :
fonds-prevention-argile.beta.gouv.fr

Si votre situation répond aux critères, vous serez ensuite orienté vers l'organisme chargé de vous accompagner.

Pour Piennes et les autres communes de Meurthe-et-Moselle situées hors Métropole du Grand Nancy :

SOLIHA 54
03 83 30 80 60
soliha54@soliha.fr

Un conseil : n'attendez pas que les fissures deviennent importantes pour vous renseigner. Le dispositif est justement conçu pour inte venir de manière préventive.

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES : ROULER LIBREMENT, MAIS PAS N'IMPORTE COMMENT !

Les trottinettes électriques font désormais partie de notre quotidien. Pratiques, rapides et peu encombrantes, elles séduisent de plus en plus d'utilisateurs, notamment les jeunes. Mais leur utilisation n'est pas sans risque et nécessite de respecter quelques règles essentielles pour garantir la sécurité de tous.

À Piennes, comme partout en France,
la prudence est de mise !

Pour conduire une trottinette électrique, il faut être âgé d'au moins 14 ans. La vitesse est limitée à 25 km/h et la circulation sur les trottoirs est interdite, sauf autorisation particulière. En l'absence de piste cyclable, la circulation sur la chaussée est autorisée en agglomération, dans les conditions prévues par le Code de la route.

Côté équipements, la trottinette doit disposer de feux avant et arrière, de dispositifs réfléchissants, d'un avertisseur sonore et de freins efficaces. Le port d'un équipement rétro-réfléchissant est obligatoire la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante. Le casque, vivement recommandé, reste un élément essentiel de protection. Une assurance responsabilité civile spécifique est également obligatoire.

Quelques comportements sont à proscrire : transporter un passager, téléphoner en roulant, porter des écouteurs ou conduire sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants. Les infractions peuvent entraîner des amendes importantes, voire l'immobilisation du véhicule. La municipalité rappelle que l'espace public se partage. Piétons, cyclistes, automobilistes et utilisateurs de trottinettes doivent pouvoir cohabiter en toute sécurité.

À Piennes, adoptons le bon réflexe :
rouler responsable, c'est respecter les autres !

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LES SERVICES À LA POPULATION

Entrée à la mairie de Piennes le 1er août 1983, Patricia PIERALLI quittera les effectifs le 31 décembre prochain pour une retraite bien méritée, après plus de 43années passées au service des Piennois.

Durant toutes ces années, Patricia a occupé une place centrale au sein de l'accueil de la mairie et dans l'accompagnement des habitants dans leurs démarches. Au contact quotidien de la population, elle a développé une connaissance approfondie des procédures ainsi qu'une expertise précieuse, acquise au fil de plusieurs décennies d'expérience.

La commune tient à la remercier chaleureusement pour son engagement, sa disponibilité et son investissement au quotidien, et lui souhaite une très belle retraite.



Dans la perspective de ce départ et de l'évolution de l'organisation des services, **Lucia BARRACHINA** a rejoint la mairie de Piennes le 1er octobre dernier en qualité de responsable des services à la population.

Titulaire d'un Master 2 en droit de la santé obtenu en 2025, elle a auparavant travaillé en centre hospitalier dans les domaines de la gestion des risques, de la qualité et de l'amélioration des pratiques. Au cours de sa formation, elle a également eu l'occasion de travailler en collectivité sur des sujets liés notamment à l'état civil et au domaine funéraire.

Lucia a choisi de rejoindre Piennes avec « l'envie de retrouver le service public local, d'être utile aux habitants et d'apporter des solutions concrètes à leurs besoins ». Les services à la population représentent à ses yeux « un domaine particulièrement propice à cette proximité avec les usagers ».

Pour ses premiers mois, Lucia souhaite notamment engager une modernisation du service, afin de faciliter les démarches administratives des habitants, de simplifier les procédures pour les agents et de favoriser la cohésion au sein des services à la population.

Très heureuse d'intégrer la commune, Lucia déclare avoir « hâte de découvrir les habitants et les acteurs locaux » et souhaite œuvrer en faveur d'un service public de proximité, accessible à tous et tourné vers l'avenir.

Bienvenue à Piennes !



NOUVEAU :

LES PERMANENCES DU CCAS À PIENNES

PIENNES
Ville citoyenne et dynamique

UNE IDÉE POUR LA VILLE ?

BUDGET PARTICIPATIF

Domaine du projet : (plusieurs choix possibles)

- ☐ Santé
- ☐ Solidarité
- ☐ Education
- ☐ Jeunesse
- ☐ Arts et culture
- ☐ Sports et loisirs
- ☐ Environnement
- ☐ Déchets et Propreté
- ☐ Biodiversité
- ☐ Aménagement des espaces publics
- ☐ Valorisation du patrimoine
- ☐ Nature en ville

Je suis un.e porteur.se:
(Mentions obligatoires)

☐ Individuel.le ☐ Association

Nom:
Prénom:
Adresse:
Code postal:
Mail:.....
Téléphone:

Je localise mon idée ou mon projet:

Rue:
Quartier :
Autre:

Je donne un nom à mon idée :

.....
.....

Je décris mon projet : A qui s'adresse-t'il? Quel est l'objectif? Concrètement, qu'est ce que c'est?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

> Remplissez ce formulaire et déposez le dans les urnes prévues à cet effet (Mairie ou Bibliothèque) ou renvoyez-le par mail à : accueil@mairie-piennes.com





Bulletin municipal N°25 : 2 Rue du Colonel Fabien, 54490 Piennes. **Directeur de la publication :** M. CALVO Matthieu - **Imprimeur :** Belle Etiquette, Rue des Artisans, 57190 Florange - **Source :** Les photos sont prises par les adjoints, le Républicain Lorrain et issues de Magnific, ainsi que les illustrations vectorielles - **Mise en page :** Croquis.ABK - Entreprise individuelle.